

## **ANNONCE LEGALE**

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus par **Maître SANOUSSI Esther IDRISSE**, notaire à Niamey, il a été constitué le 28/03/2017 une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination Sociale**: SOCIETE D'ORPAILLAGE ET SERVICES « SOS»

**Forme Juridique** : SARLU

**Objet** : la société a pour objet en République du Niger et à l'étranger :

- Orpillage Petite mine ;
- Prestation de services ;

Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation, de gérance de tous biens ou de droit ou autrement

D'une manière générale toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

**Siège social** : Niamey ; Quartier Plateau, Rue YN 46, Porte 327 ; Tél. + 227 91 72 38 77 ; BP : 199-Niamey (République du Niger)

**Capital social** : 40.000.000.

**Gérants** : Monsieur IBRAHIM ARI Assalih

**Durée** : 99 ans à compter du 28/03/2017

**Dépôt Légal**: Dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2017-B-897 du 28/03/2017.**